

Programme détaillé, tarif, et planning

Séance 1 : Présentation de la démarche et de ses étapes. Les prérequis et le travail qu'il y aura à fournir ; le choix du périmètre pertinent (une Province ? Plusieurs pays regroupés ? La totalité de la Congrégation ?), qui impliquer dans le processus (rôle de l'économiste, du Conseil, ...) et comment s'organiser

A faire : Choisir le périmètre, décider qui impliquer dans la démarche, décider (ou pas) de lancer la démarche. Commencer la mise en forme des comptes

Séance 2 : Questions / réponses sur l'ensemble de la démarche

Démographie : élaborer la prévision démographique ; analyser les résultats et en tirer les enseignements.

A faire : Dresser la liste des sœurs (des frères), avec leur revenu propre ; terminer la mise en forme des comptes

Séance 3 : Questions / réponses sur la démographie

Les revenus : analyser les revenus, et prévoir leur évolution sur les 25 ans à venir

A faire : La projection des revenus des communautés et de la Congrégation (pour le périmètre retenu)

Séance 4 : Questions / réponses sur les revenus

L'immobilier : en fonction de la projection démographique, élaborer un scénario d'évolution des lieux de vie et de mission (NB : il est souhaitable d'impliquer le Conseil dans cette élaboration)

A faire : Dresser l'inventaire de l'immobilier de la Congrégation ; présenter au Conseil la prévision démographique, et en tirer collectivement les leçons ; élaborer la prévision immobilière avec le Conseil

Séance 5 : Questions / réponses sur la prévision immobilière

La projection des dépenses courantes : dépenses liées à l'immobilier, dépenses liées au nombre de sœurs, autres dépenses ; analyse du résultat courant (revenus-dépenses)

A faire : La prévision des dépenses

Séance 6 : Questions / réponses sur la prévision des dépenses

La projection de l'évolution du patrimoine financier de la Congrégation ; élaboration des variantes ; conclusions pour la Congrégation

A faire : Elaborer la projection d'évolution du patrimoine financier ; étudier les variantes possibles et en tirer les conclusions ; partager les résultats avec le Conseil.

Séance 7 : Questions / réponses sur la projection du patrimoine financier

L'analyse des écarts entre la prévision et la réalité.

A faire : Déterminer les écarts à la fin de la première année et les analyser

Tarif :

- Adhérents à E&I : 1 280 € par entité (Province ou Congrégation - 3 participants maximum)
- Non adhérents à E&I : 1 580 € par entité (Province ou Congrégation - 3 participants maximum)

Vous n'avez pas la disponibilité pour tout faire ? Vous n'êtes pas sûr(e)s de ce que vous avez fait, et vous voulez que ce soit validé ? Vous avez besoin d'aide pour animer les réunions avec le Conseil ? Les options sont là pour ça (sur la base de 100 € / heure), et peuvent être ajustées sur mesure à vos besoins. Par exemple :

- Valider ou réaliser la mise en forme des comptes
- Animer une réunion de travail du conseil (prévision immobilière ; analyse des résultats finaux ; ...)
- Valider le classeur excel (en cours de route et/ou à la fin)

Planning :

- Séance 1 : mardi 14 janvier 2025 de 9h à 10h
- Séance 2 : mardi 4 février de 9h à 10h
- Séance 3 : mardi 25 février de 9h à 10h
- Séance 4 : mardi 18 mars de 9h à 10h
- Séance 5 : mardi 8 avril de 9h à 10h
- Séance 6 : mardi 29 avril de 9h à 10h
- Séance 7 : mardi 20 mai de 9h à 10h

Un lien zoom sera envoyé avant chaque séance. Vous manquez une séance ? Elles seront toutes enregistrées, et vous pourrez visionner l'enregistrement a posteriori.